

Image not found or type unknown



Soirée privée, faut-il un service de sécurité?

Par **spynn**, le **08/02/2010** à **18:43**

Bonjour,
J'organise une soirée privée avec moins 100 peronnes qui participent aux frais de la soirée (donc légale). J'ai souscrit à une assurance sécurité civile en temps que loueur de la salle. Mais faut il un servive de sécurité?(Loi?) et à partir de quel nombre?
Merci d'avance